

Mentions

Annexons au présent l'enveloppe à en-tête de la Mairie retrouvée dans la vasque de la fontaine de l'Hôtel de Ville, ainsi que la lettre adressée à Monsieur François de MENTHON, pièce découverte dans la cour de l'Hôtel de Ville par le Secrétaire GODARD de notre service. Contrairement à qu'indique le plaignant, cette lettre ne porte ni la mention " Le Maire d'Annecy ", ni le cachet de la Mairie.

Le Commissaire Principal,

H. Roumain

Mentionnons que des renseignements fournis par M. BULLOZ, Secrétaire Général à la Mairie, il résulte que du papier semblable à celui utilisé pour la convocation de M. de MENTHON est toujours en usage dans plusieurs bureaux de la Mairie.

M. COUDERC, 1er Adjoint, m'a signalé que le bureau des Adjoints, où se trouve du papier et des enveloppes identiques n'était jamais fermé à clef durant la journée.

Le Commissaire Principal,

H. Roumain

Avons entendu par P.V. séparé les personnes ou témoins cités dans la plainte adressée par M. de MENTHON à M. le PROCUREUR de l'Etat.

Annexons au présent les P.V. d'audition de MM.

- du VAIR, Pierre,
- CHAMBAZ, Jacques,
- MICHAL, Robert,
- JACQUEMIN, Gaston,
- PERRICHON, Bernard,
- BLANC, François,
- GAUTHIER, Maxime,

membres du S.O.L. et de MM. COUDERC et MONTEL, Adjoints au Maire.

Le Commissaire Principal,

H. Roumain

Dont procès-verbal pour être transmis à M. le PROCUREUR de l'Etat, aux fins de droit.

Le Commissaire Principal,

H. Roumain